



**Section Sportive Scolaire
FOOTBALL**

**DOSSIER DE CANDIDATURE
RENTREE 4^{ème}**

Photo

Je sollicite l'inscription de mon enfant en section sportive scolaire football au niveau 4^{ème} :

NOM :

Prénom :

Garçon : Fille :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse des parents :

.....

Représentant légal : M Mme

Père Mère Autre (à préciser)

NOM – Prénom :

Tél. domicile :

Tél Travail :

Tél Portable (obligatoire)

Mail :

Collège fréquenté cette année : (nom – commune) :

Classe fréquentée cette année :

Toutes les rubriques doivent être renseignées.

A..... le.....

Signature du Principal de l'établissement fréquenté

A....., le.....

Signature des parents,

Cachet de l'établissement

Cadre réservé à la commission de recrutement du collège Pierre Puget (NE RIEN ECRIRE DANS CE CADRE)

Admis(e)

Liste d'attente

Refusé(e)

CONDITIONS D'ADMISSION
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

NIVEAUX 4^{ème}

(2 entraînements programmés par semaine)

Objectif : 1 entraînement par jour (section sportive et club)

CONDITIONS D'ADMISSION :

- Appartenir à un club sportif (Sauf pour les filles)
- Etre obligatoirement admis dans la classe correspondante
- Pratiquer l'Anglais en LV1
- Pratiquer l'Espagnol ou l'Italien en LV2
- Impossibilité de faire du latin
- Avoir des bulletins trimestriels montrant un niveau satisfaisant et un comportement irréprochable
- Le bulletin du 3^{ème} trimestre pourra être exigé pour valider l'inscription

Des épreuves sportives de sélection seront organisées début avril.

Les dossiers seront ensuite étudiés par une commission interne au Collège Pierre Puget.

Un dossier d'inscription sera envoyé aux familles des élèves retenus. → Il est rappelé aux familles qu'elles doivent **impérativement inscrire leur enfant dans l'établissement de secteur** (en attendant les décisions d'admission).

Depuis de nombreuses années, la section football-études du collège Pierre Puget à Toulon a contribué à ce que :

- 15 élèves ont intégré le pôle espoir d'Aix-en-Provence puis des clubs professionnels depuis 5 ans ;
- 15 autres ont ou vont intégrer des structures professionnelles de football depuis 5 ans ;
- 9 sont devenus professionnels et certains sont dans les équipes de France ;
- 90% des élèves de 3^e qui passent en 2^e générale et 100% qui ont le diplôme national du brevet.

Objectif :

Permettre aux jeunes **d'atteindre le plus haut niveau possible en suivant une scolarité normale.**

Préparation au concours du pôle espoir football d'Aix-en-Provence.

Encadrement :

Les entraînements sont effectués sous la responsabilité de Monsieur VIOSSAT (BEF), ainsi que des membres de la commission technique au district du Var de Football, et de l'aide d'autres membres de cette commission.

Travail effectué préparant au haut niveau: 40% technique + 40% tactique + 20% physique (vitesse, coordination)

En 6^e et 5^e : Deux séances par semaine.

En 4^e et 3^e : Deux séances par semaine.

Une séance par mois de futsal.

Anciens élèves aujourd'hui professionnels ou pouvant le devenir : Jordan AMAVI (OM), HONORAT (St Etienne), PELLENARD (Angers), DI SANTANTONIO (Italie), Kaba DIAWARA (retraité), GOMIS Bafetimbi (Galatasaray), GUILAVOGUI J. (Wolfsburg), OUESLATI Kader (Tunisie) ont passé plusieurs années en sports-études au collège Puget. 6 filles sont entrées au Pôle Espoir au cours des 3 dernières années et jouent à l'OM (dont Tess Laplacette, Sarah Zahot et Julia Schaeffer, Chiara Préno, Jasmine Habsi).

Dernier délai de dépôt des dossiers de candidature :

Lundi 19 avril 2021

COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE
Section Sportive Scolaire Football 4^{ème}

LE DOSSIER DEVRA COMPORTER :

- Le présent dossier de candidature complété.
- Les photocopies des bulletins scolaires du 1er et 2^{ème} trimestre de l'année en cours, ainsi que ceux de l'année de 5^{ème} et le bilan du cycle 3.
- Avis du professeur d'EPS, du professeur principal et du chef d'établissement actuel.
- Une enveloppe (format 16 x 23 cm) libellée à l'adresse de la famille et 2 timbres au tarif normal (20g).
- Un certificat médical d'aptitude à la pratique du Football.
- Demande de dérogation obligatoire pour les élèves qui ne dépendent pas du secteur du collège Pierre Puget.
Cette demande est à retirer et à transmettre au collège du secteur.
Un double devra être remis au Collège Pierre Puget.

Le présent dossier de candidature, accompagné de toutes les pièces demandées, est à retourner, au plus tard,
le lundi 19 avril 2021

au secrétariat des élèves du collège.

INFORMATIONS GENERALES :

Seuls les dossiers complets et répondant aux conditions d'admission (voir document annexe) seront étudiés.
Une commission de recrutement, composée de professeurs désignés et de la direction, siègera mi-mai au collège.
Il est rappelé aux familles qu'elles doivent impérativement maintenir l'inscription de leur enfant dans l'établissement de secteur (en attendant les décisions d'admission).

Un dossier d'inscription sera adressé aux élèves retenus, dans le courant du mois de juin.

Les tests d'admission se dérouleront le :

jeudi 22 avril de 15h30 à 17h30
au stade Jauréguiberry.

Cette note tient lieu de convocation

RAPPEL : L'établissement possède un service de demi-pension (midi) mais pas d'internat.



AVIS DE L'ETABLISSEMENT ACTUEL

FICHE D'ENTREE EN 4^{ème}
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL
AU COLLEGE PIERRE PUGET

*A retourner avec le dossier de candidature, au plus tard le 19 avril 2021
au secrétariat des élèves du collège PIERRE PUGET.*

NOM du candidat :

Prénom :

Collège d'origine du candidat :

Classe d'entrée du Candidat :

AVIS DU PROFESSEUR D'EPS						AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL					
Nom :						Nom :					
COMPORTEMENT :	TB	B	M	FAIBLE	Insuff	TB	B	M	FAIBLE	Insuff	
Sociabilité.....											
Discipline.....											
Intégration du groupe.....											
TRAVAIL SCOLAIRE OU SPORTIF:	TB	B	M	FAIBLE	Insuff	TB	B	M	FAIBLE	Insuff	
	>16/20	De 12 à 16/20	De 10 à 12/20	De 8 à 10/20	<8/20	>16/20	De 12 à 16/20	De 10 à 12/20	De 8 à 10/20	<8/20	
NIVEAU SCOLAIRE GLOBAL.....											
Capacité d'attention.....											
Rythme de travail.....											
Mémorisation.....											
Goût de l'effort.....											
Intérêt pour le travail scolaire.....											
Quantité de travail personnel.....											
Capacité d'organisation.....											
Persévérance.....											
Rythme de progrès.....											
Combativité.....											

Signature du professeur d'EPS

Signature du professeur principal

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT DU COLLEGE :

Signature et Cachet de l'établissement